dans la Barousse, a été arrêté jeudi soir, sous l'inculpation de parricide. Le crime aurait été commis à la suite d'une scène violente qui a eu lieu, prétend le meurtrier, entre son père et lui. S'il faut en croire cet être indigne, le père, après des insultes réciproques, l'aurait menacé d'une hache qu'il tenait à la main; voulant se défendre, Deu a joué du couteau.

»Le malheureux père a survécu quarante-huit heures à ses blessures, et, durant ce temps, pas un médecin n'a été appelé. Après les constatations légales, faites par la gendarmerie et M. le juge de paix, le jeune Deu a été arrêté et conduit à la prison de Bagnères.

— On télégraphie de Figeac :

« Vers onze heures du soir, les gendarmes Pérès et Cavaillès rentraient de leur service, lorqu'ils virent devant eux un groupe d'une quinzaine d'individus qui gesticulaient et criaient: « Enlevez les gendarmes! » Malgré ces menaces, Pérès s'empara de l'un des braillards, qui, doué d'une force peu commune, aurait peut-être eu le dessus sans l'intervention énergique de son camarade.

« Le groupe tout entier se rua alors sur les deux militaires et leur prisonnier. Un coup de feu fut même tiré sur eux; mais, gardant leur sang-froid, il tinrent bon et menacèrent du revolver ceux qui les approchaient. Leur prisonnier, le sieur Labrousse, put être mis par eux en lieu sûr, et force resta ainsi à la loi. »

Un bien triste accident vient d'arriver à Elbeuf.

Une jeune fille de dix-sept ans, nommée Lucie David, demeurant rue Robert, a été brûlée vive au moment ou elle prenait son repas avec sa mère. Cette dernière était repasseuse, et sa fille étant rapprochée d'un d'un petit poêle en fonte comme en ont les repasseuses pour faire chauffer leurs fers, le feu s'est communiqué à ses vêtements.

L'infortunée, affolée de terreur, s'est mise à courir sans proférer aucun cri de douleur, d'un appartement a l'autre, ainsi que dans une petite cour attenant à une habitation. Les flammes qui l'enteuraient s'élevaient jusqu'au plafond.

N'ayant pas d'eau à portée, on n'est parvenu à éteindre la jeune fille qu'en la roulant dans un sac ; mais ses vêtements qui étaient d'étoffe légère, étaient déjà entièrement consumés, et son corps, mis à nu, était horriblement brûlé depuis les jambes jusqu'à la tête. La figure est complétement grillée. Cette malheureuse jeune fille a été transportée à l'hospice ; elle n'a pas perdu connaissance, mais, de l'avis des médecins son état est désespéré.

— LA CRÉMATION DES CORPS, EN PRUSSE. — On écrit de Gotha, à la *Gazette de Magdebourg* :

« Il y a quelques jours, on a procédé ici à la crémation du corps du dentiste Warclein décédé à Breslon le 17 février dernier. C'est la première fois que le gouvernement prussien a accordé l'autorisation de transporter le corps d'un sujet prussien dans le but de le détruire par le feu. Après l'opération, le fourneau où se produit le gaz, a fait explosion avec un bruit formidable, sans toutefois causer de mal à personne. Déjà, à l'occasion d'une expérience avec le corps d'un boue, une explosion a eu lieu. Il est toutefois désirable que des mesures soient prises, pour empêcher le renouvellement de ces explosions.»

— Hier, dans la journée, une scène atroce venait de mettre en émoi la rue Legendre, où habite une pauvre femme, Mme L..., malade depuis quelque temps et vivant absolument séparée de son fils, jeune vaurien de dix-huit ans.

Ce fils se présenta brusquement hier, rue Legendre, et, vers trois heures, le concierge, M. Pagès, le vit passer et monter rapidement chez Mme L... Un instant après, il entendait les cris désespérés de cette dernière, dominés par la voix retentissante du jeune L... criant à pleins poumons : « Il me faut cinq francs, ou je te tue! »

Aussitôt, gravissant rapidement l'escalier, le concierge pénétra dans le logement de la dame L....

Le visage empourpré par une fureur indescriptible, le fils dénaturé tenait sa mère sous la menace d'un couteau qu'il brandissait sur elle.

La concierge put heureusement trouver des gardiens de la paix qui se sont jetés sur ce jeune bandit et ont pu soustraire la malheureuse mère, aux coups qu'il lui destinaient.

Ce fils dénaturé a été envoyé au Dépôt, comme ayant été reconnu pour un vagabond de la pire espèce.

— Le gagnant du lot consistant en un dîner de trente couverts à 30 francs par tête vient de donner signe de vie. C'est un jeune paysan du Berri. Il avait égaré son billet.

Cette découverte arrive fort à propos. Ce jeune homme a donné avis au restaurateur, auquel est due cette libéralité, qu'aussitôt après son mariage, qui sera célébré mardi prochain, les gens de la noce, composés de trente personnes, se rendront à Paris, et qu'il ait à se tenir prêt pour six heures.

Le restaurateur a répondu qu'on pouvait compter sur lui et que, vu la circonstance, il mettrait à la disposition de la noce un orchestre et une salle de danse.

Tout va bien qui finit bien!

— On vient de découvrir, rue de Sèvres, 111, à Paris, un cas étrange.

Dans cette maison habitait, au sixième, une demoiselle Madizo, cuisinière, née à Roncroy, (Finistère). Elle travaillait en ville et ne venait que de temps en temps chez elle, chercher du linge et des effets. Vers la fin du mois d'octobre, elle dit à ses amis qu'elle était souffrante et qu'elle rentrait chez elle pour se soigner. Depuis, aucune nouvelle. On supposa qu'elle était partie en voyage.

Il y a deux jours, des parents firent ouvrir la porte et trouvèrent le cadavre, absolument momifié, de Mlle Madizo, Un médecin a déclaré que le décès remontait à quatre mois et avait été causé par une asphyxie, probablement accidentelle. La défunte, en voulant se préparer quelque tisane, aura été asphyxiée. C'est égal, un cadavre qui reste quatre mois dans une chambre sans qu'on le découvre, il faut avouer que le cas est au moins singulier.

Le catholicisme aux Etats-Unis. — Les renseignements ci-après sont extraits du *New-York Graphic*, journal protestant, qu'on ne peut accuser d'exagération en faveur du catholicisme.

Le nombre des catholiques aux Etats-Unis, dit cette feuille, était en 1850, de trois millions : aujourd'hui, il dépasse sept millions. Dix-neuf évêques des Etats-Unis, sont américains de naissance.

Les principales églises des grandes villes sont de véritables monuments. Les cathédrales de Boston et de New-York méritent l'attention ; elles sont une preuve du bon goût artistique des catholiques, et un témoignage de leur dévotion, de leur désintéressement et de leur persévérance dans les œuvres qu'ils entreprennent. Un seul jésuite ramena, il y a peu de temps, 8,000 protestants dans le giron de l'Eglise catholique, et parmi ces derniers, il y avait 12 pasteurs.

Il y a en Amérique 750 Pères jésuites. La majeure partie est composée d'Américains. Les Bénédictins et les Frères des écoles chrétiennes y sont déjà au nombre de plus de mille.

Les Pères de Saint-Vincent de Paul, sous la direction de Hecher, protestant converti, sont au nombre de 34, presque tous Américains et convertis au catholicisme.

Dans l'espace de cinq années Mgr Beyluze, archevêque de Baltimore, a confirmé 2,752 Américains convertis. A New-York le nombre des adultes convertis s'élève chaque année à environ 900.

En 1850 il y avait aux Etats-Unis six archevêques catholiques. 27 évêques, 1,800 prêtres, 1,075 églises ; 29 institutions ecclésiastiques, 17 colléges catholiques et 91 académies.

Parmi les convertis au catholicisme se trouvent d'illustres personnages, tels que Beylay, dernier archevêque de Baltimore, Mgr Vood, archevêque de Philadelphie ; les docteurs Brousson, Ives, Hecker, Hervit, Walwouth, Preston Mac-Ved, Calvino Wile, James, et beaucoup d'autres dont les noms sont également remarquables.

Pourquoi le Carême se compose-t-il de quarante jours? Telle est le question que nous avons entendu poser souvent.

Ce Carême étant une institution religieuse, c'est évidemment dans l'histoire de l'Eglise qu'il faut rechercher quelle peut être l'origine de sa durée, fixée comme on sait à quarante jours.

En remontant à l'origine des temps, on trouve que le nombre quarante a presque toujours été celui de la peine et de l'affliction. Ainsi, après la chute de l'homme, Dieu promet un rédempteur qui n'arrive qu'au bout de quarante siècles. Le déluge, dit l'histoire, dura quarante jours et quarante nuits.

On trouve ainsi, à chaque instant, dans l'*Histoire sainte*, le nombre quarante indiquant la durée des grandes peines qui ont frappé les hommes, jusqu'au jeûne de Jésus, qui dura quarante jours et quarante nuits, et qui est l'origine réelle de notre Carême.

Quant au Carême, commençant toujours le mercredi, la raison en est bien simple.

Comme c'est un principe admis de tout temps, dans l'Eglise, de ne pas imposer de jeûne le dimanche, qui est le jour de la résurrection, il fallait retrancher les dimanches des six semaines qui précèdent la fête de Pâques. Comme il ne restait plus que 36 jours de jeûne, on en a ajouté quatre pris sur la semaine précédente, et c'est ainsi que le Carême commence le mercredi.

En dehors de l'idée religieuse, le Carême a aussi sa raison d'être au point de vue hygiénique. Des médecins et des physiologistes, peu suspects de mysticisme, déclarant que le régime maigre est très-favorable à la santé, à l'époque de l'année où se produit ce que l'on appelle le réveil de la nature.

Dans un autre ordre d'idées, cette quarantaine d'abstinence ne serait également qu'un bien dans l'intérêt de la santé une opinion généralement admise étant que, à l'approche du printemps, la chair des animaux renferme des principes nuisibles à la santé de l'homme.

— A propos de la dernière réception du président de la République, on a beaucoup parlé de Mlle Grévy.

On ne sait peut-être pas que la fille unique du président ne ressemble par son éducation, aussi bien que par ses habitudes, que fort peu aux jeunes filles de son âge.

Assez jolie, mince, grande, brune, elle s'habille en homme trois mois sur douze, chasse, monte à cheval, force le sanglier, est pleine de bonté pour les Francs-Comtois, qui l'adorent, assiste au mariage et au baptême de leurs enfants et leur donne tout l'argent qu'elle obtient, sans grand peine, de son père.

« Il faut que ma dot profite à quelqu'un,» disait-elle un jour.

Mlle Grévy a vingt-sept ans. Elle a coiffé sainte Catherine et ne songe guère à lui retirer son bonnet.

Chez elle, la fille du président travaille sans cesse. Sa chambre rappelle celle du docteur Faust: des tapis de fourrures, renards, tigres, lions; des collections d'armes, de médailles, d'insectes, de faïences anciennes, de gravures. Près de la fenêtre, un bureau de chêne; en face, un piano. Le lit est à rideaux blancs doublés de satin bleu; la descente, en peau de sanglier.

Dans le Jura, Mlle Grévy était la véritable maîtresse du domaine de Mont-sous-Vaudrey, qu'elle habitait à peu près toute l'année, et c'est un peu à elle que la maison doit le nom de la *maison du bon Dieu*, qui lui a été donné par les paysans d'alentour.

— UN ROBINSON DU SEXE FÉMININ. — Un journal de San-Francisco, publie un récit intéressant au sujet d'une femme indienne, abandonnée accidentellement dans l'île de Saint-Nicolas, à l'ouest des côtes méridionales de la Californie, qui a passé dans cette île dix-huit années avant d'être secourue et reconduite sur le continent. Le fait de son existence a été découvert par un homme qui s'était rendu de la terre ferme à Saint-Nicolas pour y chasser la loutre et qui remarqua des empreintes de pas profondément marqués sur le sable. Il ne put pendant longtemps suivre cette piste, mais enfin, il y a trois ans, un des hommes de sa troupe se trouva soudainement en présence de l'objet de ses recherches. Cette femme était dans une sorte de petite hutte circulaire formée de branchages, d'environ cinq pieds de haut et six pieds de large, avec une étroite ouverture sur le côté. La femme qui habitait cette pauvre demeure portait un vêtement formé des peaux d'une sorte de canard sauvage, qui ne peuvent ni marcher ni voler. Ce vêtement descendait presque jusqu'aux pieds quand elle se tenait debout. Au moment où on arriva près d'elle, elle était assise, les jambes croisées, et occupée à dépouiller un phoque avec un couteau grossier forme d'un cercle de fer adapté dans un morceau de bois. Elle n'avait pas la tête couverte, si ce n'est par une masse de cheveux, d'un brun jaunâtre, coloration produite sans doute par le soleil et les intempéries de l'air, ces cheveux étaient, comme si l'extrémité en eut été usée par le temps. Il y avait dans l'île quelques sauvages, dont plusieurs se tenaient au près d'elle et semblaient la reconnaître pour maîtresse. Elle se nourrissait d'une plante qui ressemble au chou et que les Californiens appellent palasanto et d'une racine connue sous le nom de corémite, ainsi que de chair et de lard de différentes espèces de phoques. Elle avait un grossier filet pour prendre les coquillages, et de fortes lignes faites avec des boyaux de phoques; ce qui indiquerait qu'elle pêchait en mer. L'expression de sa figure était agréable, ses traits réguliers et symétriques, son teint beaucoup plus clair que celui des femmes du continent voisin. Quelques personnes en ont conclu qu'elle avait dû appartenir à quelque tribu du nord de l'Amérique. Elle ne comprenait absolument rien de ce qu'on lui disait dans aucun des dialectes du sud de la Californie mais elle avait une remarquable aptitude à conserver en signes. Elle avait conservé toutes ses dents, mais fortement usées par l'usage des aliments durs qu'elle avait à mâcher. Elle était âgée d'environ cinquante ans. Elle saluait tous ceux qui s'approchaient d'elle et les recevait avec un sourire gracieux. Cette pauvre femme suivit volontairement à leur vaisseau les hommes qui l'avaient découverte, mais elle conservait toute la retenue, toute la modestie féminine. Elle montrait une singulière dextérité à façonner des vases avec de l'herbe et de l'asphalte qui se trouve en abondance dans cette île et sur le continent, et a semblé reconnaître un certain nombre des objets dont on fait usage dans la vie civilisée. Elle est morte quelques semaines après son arrivée en Amérique, des suites d'une chute et de la dyssenterie qu'elle avait contractée en mangeant trop de fruits et de végétaux.

Une exécution aux Etats-Unis

On écrit de New-York au *Droit* :

On a pendu hier, à Camden, ville de New-Jersez, qui fait face à Philadelphie, dont elle n'est séparée que par la Delaware, un négociant philadelphien nommé Benjamin Hunter, reconnu coupable d'avoir assassiné son associé pour toucher une prime d'assurance de 20.000 dollars.

Cette exécution était l'épilogue d'un sinistre drame non sans analogie avec une cause célèbre anglaise et qui, entouré de mystère comme celle-ci, a longtemps occupé et divisé l'opinion.

L'associé et la victime de Hunter, le nommé Armstrong, était son débiteur d'environ 1,000 dollars. Pressé de garantir le payement de cette dette, Armstrong consentit à faire assurer sa vie au bénéfice de son créancier, mais celui-ci, au lieu de se contenter d'une police de 1,000 dollars, en fit secrètement porter le montant à 20,000 dollars (130,000 fr. environ.)

Moins de six semaines après que cet arrangement eût été conclu, on trouvait M. Armstrong étendu sans connaissance dans une rue et Camden, le crâne défoncé. A côté de lui se voyait un marteau couvert de sang de dont le manche portait trois initiales qui trompèrent un instant la justice en dirigeant les soupçons sur deux amis d'Armstrong.

Mais lorsqu'on eut connaissance des assurances faites au bénéfice de Hunter, celui-ci, cité comme témoin, fut bientôt gardé comme prévenu, puis comme accusé. Il nia énergiquement. La justice mit toutefois la main sur un ancien ouvrier de Hunter, le nommé Thomas Graham, qui se décida, après quelques jours de détention, à faire des aveux complets. Il avait aidé Hunter à assassiner son associé moyennant une somme d'argent. C'est lui qui avait porté à la victime les premiers coups de marteau. Hunter l'avait achevé.

Au mois de juin dernier, le principal accusé passait en jugement, et malgré une défense habile, était déclaré coupable et condamné à mort. Au cours du procès on découvrit que, non content d'avoir assassiné Armstrong, Hunter s'était traîtreusement présenté au domicile de sa victime avec les plus grandes marques de sympathie; sous prétexte de le veiller, il avait rouvert ses plaies avec une cruauté implacable, afin de hâter la mort.

A partir de la condamnation, les influences les plus puissantes furent mises en œuvre pour arracher Hunter à la potence. Il appartenait à la secte des Amis ou *Quakers*, et l'on dit que ceux-ci employèrent tout leur crédit en sa faveur. Les appels se succédèrent, mais la législation judiciaire de New-Jersey est moins favorable aux criminels que celle de l'Etat voisin de Pensylvanie. Hunter eût peut-être échappé à la mort s'il avait commis son crime à Philadelphie au lieu de conduire Armstrong à Camden. L'arrêt de mort une fois confirmé et les recours en grâce rejetés par le gouverneur Mac Clellan, rien ne pouvait plus sauver le condamné.

En face de la mort, Hunter s'est subitement trouvé sans énergie. Il avait constamment protesté de son innocence, pendant l'instruction, pendant et après le procès. La veille de l'exécution, il a enfin fait des aveux complets qui confirment les charges établies par la justice. Il a aussi tenté à deux reprises de se donner la mort, une première fois en refusant toute nourriture, puis en s'ouvrant une veine de la cuisse avec ses ongles.

Il a fallu le transporter à demi évanoui jusque sous la potence, qui était dressée dans l'intérieur de la prison. Quatre hommes le soutenaient pendant que le shérif lui passait le bonnet noir et le nœud coulant.

La scène dernière a été marquée d'un incident émouvant, trop fréquent dans les exécutions américaines.

Le poids qui doit servir à enlever le corps au moment où le condamné est lancé en l'air, s'est détaché : Hunter est retombé lourdement sur l'échafaud.

Le shérif et ses aides ont alors saisi la corde et hissé le malheureux, déjà à demi-mort. Ils sont restés tirant à cette corde pour consommer l'exécution, qui a duré près de quinze minutes, la mort ayant lieu par strangulation.

Quatre ou cinq mille personnes remplissaient les rues voisines de la prison pendant cette exécution. Elles ont poussé des hourras en apprenant que Hunter avait cessé de vivre.

Dans une cellule voisine de l'endroit où s'élevait la potence, Graham, le complice de Hunter, a pu entendre le bruit de l'exécution; plus heureux que l'instigateur du crime, il en sera quitte pour l'emprisonnement perpétuel.

COMMENT ON VOYAGE CHEZ LES ZOULOUS

M. Mohr, de Brême, a jadis parcouru l'Afrique australe et nous a donné de curieux renseignements sur la puissante et belliqueuse nation des Zoulous qui vient d'infliger un si rude échec à l'orgueil britannique. Nous extrayons de son livre, en le résumant, le passage suivant :

« Dans le pays des Zoulous, la saison sèche commence au mois d'avril et finit dans les premiers jours d'octobre, époque à laquelle on tombe dans une suite non interrompue d'orages avec tempêtes, tonnerre et averses diluviennes qui vous retiennent bloqué pendant des mois entiers.

Lors donc qu'on veut parcourir la contrée, la première chose à faire est de choisir la saison sèche et la seconde de se procurer un chariot du pays, véhicule massif, lourd, incommode, mais le seul dont on puisse se servir dans des chemins pareils ou plutôt à défaut de chemins.

La partie supérieure de ces chariots, couverte d'une toile fixée à des cerceaux et faisant tente, est en partie occupée par une sorte de hamac. C'est un châssis carré en bois, dont le fond est un fort réseau de cuir, sur lequel le voyageur installe son matelas et ses couvertures.

Pour mettre en mouvement cette arche de Noé terrestre, il ne faut pas moins de quatorze bœufs. Les meilleurs sont précisément ceux qu'on trouve sur place, mais il importe qu'ils soient garantis par l'inoculation des pneumonies épidémiques, fréquentes et meurtrières dans ces endroits.

Le service du chariot exige à lui seul deux domestiques spéciaux. L'un se tient, d'ordinaire, à la tête de l'attelage ; l'autre trône, placé majestueusement sur un siége fort élevé, placé à l'avant du chariot ; c'est le cocher proprement dit.

Il brandit un fouet à lanières de cuir d'hippopotame, et dont le manche en bambou est long d'une dizaine de mètre. Le sort du véhicule et, par conséquent, celui de l'expédition, sont dans la main de cet homme. Ce n'est pas une petite affaire que de conduire quatorze bœufs sur des pentes rocheuses, dans des terrains inégaux, crevassés ; de leur faire franchir à gué des cours d'eau rapides et profondément encaissés.

Mais ces gens-là, Hottentots pour la plupart, sont véritables virtuoses dans leur genre : ils ont des poumons et des poignets d'acier. En même temps qu'ils adressent d'incessants appels à leurs bœufs, en désignant chacun d'eux par son nom particulier, ils font usage, sans relâche de leur fouet monstre dont le claquement s'entend de plusieurs milles au-dessous du vent.

Un bon chariot et son attelage coûtaient à l'époque où M. Mohr visitait la contrée (1866), environ 1,500 francs, ce qui ne paraîtra pas cher si l'on songe que l'attelage seul se compose de sept paires de bœufs. — D.

Revue des Modes

Nous sommes dans un de ces vilains moments de l'année qui sont une transition entre deux saisons. Ce n'est plus l'hiver, et pas encore le printemps; il fait chaud et froid alternativement tous les jours, le soleil brille pendant la pluie, le carnaval est près de finir, les longues veillées sont passées, et l'on n'a pas encore réglé sa vie pour cette période mixte, incertaine, ennuyeuse. On ne peut pas quitter les vêtements d'hiver, et pourtant l'on voudrait savoir ce qu'on portera au printemps. Mais à toutes les questions les pontifes de la mode font la sourde oreille. L'heure n'est pas encore venue de parler.

La situation d'une chroniqueuse est bien difficile dans ces moments-là. Elle ne doit pas faillir à son devoir de dire du nouveau, et elle se trouve prise entre ces deux alternatives terribles : le désir de ne pas répéter ce que l'on sait déjà, et l'impossibilité de révéler des choses qui soutencore un mystère pour tout le monde, même pour ceux qui les produiront.

Chez les couturières, dont le domaine est très-vaste, quelques décrets sont déjà rendus. Nous vous avons nommé quelques-uns des tissus qu'on emploiera de préférence, les nuances qui seront le mieux portées; il nous restera à parler des coupes les plus nouvelles. — Quant aux modes, le plus profond secret plane sur les créations de nos plus grandes maisons, et ce n'est point un parti pris de malcomplaisance, mais l'incertitude dans laquelle on est des genres qui seront adoptés. En effet, chaque maison a son genre, son originalité sa marque; les formes livrées par un fabricant subissent bien des transformations avant de devenir les jolies coiffures que nous admirons. Donc, la mode pour les chapeaux n'est véritablement connue que lorsque toutes nos grandes maisons ont créé leurs modèles, et que la faveur s'est arrêtée sur les unes ou les autres.

Il y a cependant tonjours des types à décrire très-élégants et très-coquets; mais ils ne sont pas le dernier mot des modes de printemps, et c'est ce dernier mot que nous avons hâte de vous dire. En l'attendant, contentez-vous de savoir que la forme « Directoire sera encore en honneur. On le fera encore plus évasé, et c'est logique, car, pour la campagne, les eaux ou les bains de mer, on a besoin d'un chapeau qui soit plus qu'une simple parure. On l'ornera de bouquets multicolores, rappelant les teintes du cachemire, et d'un genre de fleurs des plus délicates et des plus nouvelles : les fleurs en crêpe, que nous ne faisons que vous signaler aujourd'hui.

Comme transition entre le chapeau de feutre ou de velours et celui de paille ou de tulle, on adopte le chapeau tout en fleurs formant couronne. Quelques-uns sont ravissants : l'un, tout en jacinthes roses avec nœud de velours grenat par derrière, et brides de velours grenat; un autre, en pavots rouges avec tulle et dentelle noirs voilant les fleurs et se continuant en barbes sous le menton; un troisième, en roses de toutes couleurs, avec même voile de tulle blanc formant aussi des barbes.

Pour les robes, ce sont toujours les mêmes combinaisons, les mêmes coupes plus ou moins modifiées. Le Louis XIII et le Louis XV donnent toujours le ton. On prépare des tissus dont les dispositions et les couleurs sont copiées sur les étoffes de l'époque. Les gilets et les garnitures seront en une sorte de satin de Pompadour ou en tissus de coton ou de toile assortis à la robe et couverts de broderies. Les boutons destinés à ces toilettes sont de véritables objets d'art : des nacres et des émaux, des céramiques peintes à la main tout comme un éventail ou un écran. Il y en a de tous les styles, de tous les genres. Outre les Watteau et les Pompadour, nous avons les japonais et les byzantius. Il ne sera plus nécessaire de fouiller les boutiques des antiquaires pour découvrir les boutons de telle et telle époque; nos fabricants ont de quoi satisfaire les grandes exigences. Si ce qu'ils offrent n'est pas de l'authentique, c'en est du moins une copie fidèle, bien digne de figurer sur une toilette d'un style particulier. Du reste, en fait d'authenticité, c'est souvent la foi qui supplée aux preuves.

Les confections de demi-saison ont fait leur apparition. Elles ne nous ont jusqu'à présent donné rien d'inconnu, si ce n'est une nouvelle soie appelée *cuir Louvre*, qui est le succès du moment. Cette soie est à petites côtes comme une espèce de sergé; elle est forte, et a l'immense avantage de ne pas se « graisser, » avantage que ne nous offraient ni la faille ni la sicilienne. Citons, parmi les plus jolis vêtements que nous ayons vus, quelques modèles qui méritent d'être recommandés. D'abord, une grande visite à manches carrées, garnie de deux plissés de dentelles cousus pied contre pied et séparés par une passementerie mate avec pendeloques, surmontant une belle frange chenillée posée au bord du vêtement. Dans le dos, coquillé de dentélle et flot de ruban de satin. Une autre confection, la « Maintenon, » est une sorte de mantelet, ample sur le bras, de manière à fournir une manche ronde que l'on forme en réunissant le dos au devant, tout en bas, sur les hanches. Elle est en cuir Louvre, garnie de frange mousseuse et de frange chenillée, de passementerie mate et de pendeloques.

Nous avons vu encore un paletot, un véritable paletot, comme on les portait il y a quatre ans, plus long devant que derrière, en cachemire de l'Inde, orné de trois rangs de frange marabout mêlée de chenille. La garniture suit le contour du vêtement, fait le tour du cou, et descend sur les devans où elle est agrémentée de nœuds de ruban de satin. La manche est à coude, étroite, avec frange et nœuds.

Pour les jeunes filles, nous avons noté la petite visite Marguerite et l'écharpe-mantelet. La visite est en crépon de l'Inde (une sorte de cachemire) avec franges gaufrées et col demi-ouvert ; elle est garnie autour du col et dans le dos. L'écharpe, montante sur les épaules et au cou, est toute droite horizontalement derrière jusqu'à hauteur des coudes. A ce point là sont placés des nœuds de rubans de satin, à partir desquels l'écharpe va s'arrondissant de chaque côté, enveloppe les bras, et se continue en deux pans qui se nouent au creux de la taille.

Toujours des nœuds, des cravates et des fichus de toutes les formes avec dentelle bretonne. Un fichu, entre autres, nous a paru bien joli. Il est en crêpe lisse crème, brodé en soie d'une guirlande légère de fleurs aux couleurs naturelles, et est orné tout autour d'un plissé de dentelle bretonne. Mais ce ne sont pas tous ces détails charmans qui nous ont le plus frappée : ce qui donne le plus de grâce au fichu, c'est la façon particulière dont il est drapé. Près des épaules, au lieu de descendre tout droit à la taille, il est retourné sur lui-même, et ce mouvement donne à la draperie une ampleur et une élégance que n'offre pas à l'œil la ligne sèche suivie d'ordinaire par les plis des fichus. Les petits bonnets du matin changent tous les jours d'ornemens et de formes. Rien d'ingénieux comme les mille façons dont ils sont chiffonnés. C'est tantôt une espèce de calotte mauresque en soie de couleur vive, ornée de sequins derés ou argentés ; tantôt une écharpe, de teinte pâle habilement tournée et agrémentée d'une fleur. Tous les tissus, velours, satin, surag ou mousseline, sont mis à contribution pour former ces petits riens si seyans et si coquets.

La dentelle bretonne fait ordinairement les frais de la garniture. Elle s'étale en plissés, en coquillés, de toutes les manières, et produit toujours un effet charmant.

Les éventails se préparent à s'associer aux toilettes de printemps. Nous en avons vu à pékin satiné de toutes les nuances, ornés dans le haut tout au bord d'un petit galon brodé de fleurs: bluets, coquelicots, pâquerettes. Un autre, le « sphinx, » a fait son apparition depuis quelques jours, et a obtenu un grand succès. En satin noir et gaze noire brodée de soie ombrée, il est d'un goût exquis et d'un prix des plus abordables. Avoir un objet élégant à bon marché, quel plaisir que celui-là !

Beaucoup de personnes que leurs occupations retiennent toute la journée hors de chez elles ne peuvent se soigner lorsqu'elles sont atteintes de rhumes, bronchites, catarrhes, ou autres affections des bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec les *capsules de goudron de Guyot*, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux ou trois de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon, du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de toute autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature *Guyot* imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. 18155

Dépêches Télégraphiques

La mise en accusation devant la Chambre des députés

Paris, 8 mars, 9 h. s.

La lecture du rapport de M. Brisson a été assez froidement accueillie par la Chambre.

On a été déçu en voyant que le rapport ne contenait aucun fait nouveau.

La droite est restée impassible.

L'extrême gauche et l'Union républicaine seules ont applaudi quelques passages du rapport.

L' «Officiel »

Paris, 9 mars 8 h. matin.

Le journal officiel de ce matin contient diverses nominations de maires adjoints ainsi que des décrets nommant des juges de paix suppléants.

Le Maréchal de Mac-Mahon devant la mise en accusation des ministres du 16 Mai

Paris-Journal dit que le Maréchal a écrit à M. Grévy, lui exprimant que si la mise en accusation est votée, il viendra, lui-même devant le Sénat revendiquer la responsabilité de ses actes.

Opinions de la presse.

La *République française* dit que quoique la mise en accusation soit méritée elle est inopportune.

Le *Journal des Débats* répète ce matin que la mise en accusation vise les ministres actuels.

COMMERCE

Circulaire de M. Paul PIERRARD, courtier.

Londres, 8 mars.

La troisième semaine de cette série d'enchères sera mémorable dans les annales du commerce des laines coloniales.

Grâce à l'initiative et à l'intelligence de MM. Charles Balme et Cie, courtiers-vendeurs des plus importants ici, un ensemble de 40,273 balles de laines des colonies a été offert dans la matinée du 6 courant et vendu presque totalement dans l'après-midi, en moins de deux heures. Jamais on n'avait vu une vente aussi importante menée avec l'entrain que cette maison communique à ses grandes affaires, même dans les temps difficiles.

Après une pareille épreuve, pendant laquelle les cours, même des plus gros lots dépassant 400 balles, se sont parfaitement maintenus, on peut croire que les prix des qualités en demande ne subiront plus de modification sensible.

Les laines moyennes à peigne, plus ou moins défectueuses, ont été surabondamment offertes cette semaine, et se sont vendues aux cours faibles. Plusieurs séries de laines très-grattéronneuses ont été retirées faute d'amateurs aux limites trop élevées.

En ce moment, il n'y a pas un concours aussi nombreux qu'au début ; mais on attend du renfort la semaine prochaine. Au reste, on voit sur place beaucoup d'acheteurs anglais et étrangers, qui ont laissé remplir les besoins urgents chez les autres, avant de se mettre activement aux achats.

On a offert jusqu'ici 150.892 balles, dont 12.918 balles ont été retirées. Il reste à présenter 112.619 balles, dont environ 50.583 balles composeront les catalogues de la quatrième semaine.

Cours du Change à la bourse du 8 mars

Paris, courts jours	25,26 1/4 à 28 3/4
d° trois mois	25,47 1/2 à 50
Belgique	25,46 1/4 à 48 3/4
Du 4 mars	
Paris, courts jours	25,23 3/4 à 30
d° trois mois	25,47 1/2 à 50
Belgique	25,47 1/2 à 50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

Adresses Industrielles & Commerciales

Mme DÉSIRÉ CARETTE
Modes et Coiffures
rue Pauvrée, 34
SPÉCIALITÉ POUR COMMUNIONS
18113

Restaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Agence immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

Imprimerie, Librairie, Lithographie
Alfred REBOUX, *rue Neuve, 17, Roubaix*

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY
BONNAVE-PECQUEUR,
rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)
Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candélabres pour fêtes et soirees.
Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes . Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 8 Mars 1879.

Les rentes françaises sont très-fermes, on escompte un vote favorable au ministère sur la question de la mise en accusation des ministres du 16 mai.

Le 3 0/0 est à 77.77.
Le 5 0/0 à 112.90.
L'amortissable à 79.92.

Les cours des fonds étrangers sont à peu près les mêmes qu'hier.

Les valeurs ottomanes sont un peu mieux tenues.

Les obligations de Cuba sont toujours demandées au comptant.

Les institutions de crédit conservent leurs plus hauts cours.

Nous continuons à donner tous les jours quelques détails sur la Compagnie de chemin de fer de navigation d'Allais au Rhône et à la Méditerranée.

La place nous manque pour faire ici un exposé complet de l'affaire.

Dans notre Revue Hebdomadaire, on trouvera des renseignements nouveaux.

Rappelons aujourd'hui que la concession du chemin de fer d'Alais au Rhône a été réclamée par les conseils généraux du Gard et du Vaucluse et les Chambres de Commerce de Marseilles de Nimes et d'Avignon et que la demande a été appuyée par les noms des hommes les plus considérables de la région.

Parmi les membres du Conseil d'administration on compte MM. Elzéar Pin, sénateur du Vaucluse, Carot sénateur inamovible, Alexandre vice-prsident du Conseil d'administration des usines et forges d'Alais, Cousin, Président de la Chambre de Commerce d'Avignon.

Adresser les demandes de renseignements, Ordres de Bourse, coupons à encaisser, à la Banque Nationale.

Dans le traitement des affections de poitrine telles que rhumes, irritation de la gorge ou de la poitrine, *grippes, bronchites*, etc... les médecins recommandent l'usage du **Sirop pectoral et de la Pâte pectorale de Pierre Lamouroux.** Ces produits se trouvent en dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.
Se méfier des contrefaçons et exiger la signature. 17469—1736—202

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS
A. MAIRE et H. BLUM
176, rue du Collège, à Roubaix
ACHATS et VENTES de toutes valeur au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations i-Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*
Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**
Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main la main, *Espèces contre titres.*
Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.
Souscriptions sans frais *à tous les emprunts*, **encaissement gratuit de tous les Coupons.**

TRÉSOR DE LA POITRINE
Pâte Pectorale balsamique de Dégenétais, très efficace contre les *toux, catarrhes, enrouements, oppressions.* Dépôts dans les pharmacies.

Le **PURGATIF** le plus agréable et le plus efficace est le **Chocolat de Desbrière**, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons*).

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 18070

CAPSULES GARDY
d'HUILE de GABIAN
guérissent radicalement *toux, catarrhes pulmonaires, bronchites chroniques, asthme;* combattent *phthisie.* — La marque et le nom de **Gardy** garantissent seuls leur efficacité.
Paris, ph. **Gardy**, 45, r. Caumartin. Fl. 3 fr.
A Roubaix, ph. Emile Pauwels. 18052